



Syndicat Mixte pour la Collecte  
et le Traitement des Eaux Usées  
des Bassins de la Thève et de l'Ysieux

République Française  
Département VAL D'OISE  
**SICTEUB**

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

**Séance du 19/05/2022**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
44	24	29

Vote
A l'unanimité
Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2022, le 19 Mai à 18:30, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni à la Maison du Village de Seugy, lieu extraordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 12/05/2022.

**Présents** : M. DESSE Daniel, Président, M. DUCLOS Jean-Noël, M. VARON Bernard, M. LETELLIER Jacques, M. HERVIN Claude, Mme HOLLINGER Jacqueline, M. WROBLEWSKI Didier, M. MOIZARD Frédéric, M. TURBAN Jean-Claude, M. DUFUMIER Dominique, M. LEDOUX Eric, M. SPECQ André, M. FALLOT Frédéric, M. MONNEINS François, M. FAUVIN Patrick, M. DREVILLE Gérard, M. LECLAIRE Patrice, M. ALATI Jacques, M. THERRY Eric, M. MOREL Cyril, M. BUISSON Jean-Michel, M. FABRE Jacques, M. BRICHE Etienne, M. COLLOBER Ernest

Suppléant(s) : M. LETELLIER Jacques (de M. POIRIER Henri), M. HERVIN Claude (de M. COLLIN Eric), Mme HOLLINGER Jacqueline (de M. FERRACHAT Sébastien), M. WROBLEWSKI Didier (de M. BIZERAY Jean-Jacques), M. MOIZARD Frédéric (de M. BOCQUET Jean-Charles), M. TURBAN Jean-Claude (de M. BONTEMPS Jean-Marie)

Excusé(s) ayant donné procuration : M. LEDRU Gilles à M. LEDOUX Eric, M. MELLA Daniel à M. SPECQ André, M. PIN Daniel à M. FAUVIN Patrick, M. EPALLE Jean à M. BRICHE Etienne, M. DESHAYES François à M. VARON Bernard

Excusé(s) : M. POIRIER Henri, M. BOCQUET Jean-Charles, Mme POLLET Clarisse, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. COLLIN Eric

Absent(s) : M. GAUBOUR Jacques, M. MULLER Patrick, M. ROUDEAU-COOPER Laurent, M. FERRACHAT Sébastien, M. MANSOUX Michel, M. GRANZIERA Gilles, M. GAILDRAT Olivier, Mme LOURME Sophie, M. DELECLUSE Thibault, M. DUFLOS Jérémy, Mme MALAQUIN Chantal, M. BOUFFLET Pierre, M. GUEDON Eric, M. ABITANTE Nicolas, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. BARBAROSSA Raphaël

**A été nommé(e) secrétaire** : M. SPECQ André



**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales

**Vu** le Code Général de la Fonction Publique

**Vu** le Code du travail

**Vu** la loi n°2019-0828 du 6 Août 2019 de transformation de la fonction publique

**Vu** le décret n°85-603 du 10 Juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la Fonction Publique Territoriale.

**Vu** l'avis favorable du comité technique du CIG Grande Couronne du 26 Avril 202

**Vu** l'exposé du Président

**Considérant** que le SICTEUB a souhaité se doter d'un règlement intérieur et d'organisation du temps de travail s'appliquant à l'ensemble du personnel du syndicat quel que soit leur statut (titulaire, contractuel, public, privé, saisonniers ou occasionnels). Il précise un certain nombre de règles, principes et dispositions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services.

**Considérant** que dès son entrée en vigueur, un exemplaire du présent règlement sera notifié à chaque agent de la collectivité ainsi qu'à chaque futur agent.

**Le Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **ADOpte** le règlement intérieur du SICTEUB joint à la délibération
- **DIT** que le règlement intérieur entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2022
- **DECIDE** que le règlement intérieur sera communiqué à tous les agents
- **DONNE** pouvoir au Président pour réaliser toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
A Asnières sur Oise, le 20/05/2022  
Le Président